

Communiqué de presse

Approbation de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse par les Chambres fédérales Prise de position d'Intermundo

Intermundo, l'association faitière des organisations à but non lucratif d'échanges de jeunes, a pris connaissance de l'approbation de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ) révisée.

Sur le principe, Intermundo soutient la nouvelle loi, qui représente la nouvelle base pour l'encouragement extrascolaire de la jeunesse. La LEEJ a toutefois des points faibles, qui n'ont malheureusement pas été éliminées par le Parlement. Ainsi, notamment, les petites organisations ne recevront plus de soutien financier de la part de la Confédération. Et cela uniquement parce qu'elles ne remplissent pas les exigences quantitatives concernant le nombre de membres ou de participants aux programmes d'échange. Ces organisations voient par conséquent leur existence menacée, et il y a un risque élevé de voir disparaître leurs offres d'échange novatrices et de qualité pour les jeunes.

Par ailleurs, Intermundo craint que les moyens financiers pour les tâches prévues dans le cadre de la LEEJ soient insuffisants. Ainsi, bien que la LEEJ prévoie, désormais, également la promotion de l'animation en milieu ouvert, le crédit pour la promotion extrascolaire de l'enfance et de la jeunesse ne sera pas augmenté dans la même proportion que l'élargissement du cercle des bénéficiaires des moyens correspondants. L'extension des tâches se fera par conséquent au détriment des offres existantes, ce qui ne peut pas être dans l'esprit du législateur.

Pour tout complément d'information :

Daniela Hälg, directrice

+41 31 326 29 21

daniela.haelg@intermundo.ch

www.intermundo.ch

Intermundo est l'association faitière des organisations à but non lucratif d'échanges de jeunes. Ses organisations membres permettent, chaque année, des échanges d'expérience à de nombreux jeunes de Suisse et de l'étranger et contribuent ainsi à l'amélioration de la compréhension interculturelle de la société. Les offres d'échanges des organisations membres d'Intermundo doivent satisfaire aux exigences élevées du label de qualité développé par l'association.